

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 232

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN

OBJET

Aide aux structures d'encadrement technique des agriculteurs

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction de l'Agriculture et des Territoires
122.75**

PRESENTATION

Depuis plusieurs années, le Conseil Départemental, de façon à encourager des gains de productivité à travers la modernisation des exploitations agricoles et l'amélioration constante des techniques de production toujours plus respectueuses de l'environnement, a décidé d'aider les structures ayant pour mission l'encadrement des agriculteurs au plus près du terrain qui leur apportent conseil, assistance et appui technique dans la conduite des cultures.

Pour 2016, l'enveloppe consacrée à cette action s'élève à 47 583 € pour les aides au fonctionnement général de 10 structures aidées dans le département (sur le programme 10021, imputation 6574, subventions de fonctionnement aux associations et autres, qui s'élèvent à 300 000 €).

PROPOSITION

Pour maintenir l'effort de modernisation entrepris et conserver une agriculture performante grâce notamment à l'action de ces structures, la Commission Permanente du 19 juillet 1999 a adopté un principe de répartition des crédits comprenant d'une part l'application d'un montant minimum par structure destiné à assurer son fonctionnement et d'autre part une majoration par agent de développement. Les montants des subventions proposées sont calculés selon la même clé de répartition qu'en 2015.

Selon les critères précédemment cités, la répartition au titre de l'exercice 2016 est la suivante :

Nom de la structure	Subvention de fonctionnement général sollicitée en 2016	Calcul de la subvention	Montant de la subvention de fonctionnement général proposé
GRCETA de Basse Durance Co-Présidents : MM. Christophe RODUIT et Yvon GALERON Route de Mollégès 13210 – SAINT-REMY-DE-PROVENCE TAG – 000431	12 000 €	$2\,812 + (5 \times 1\,350) = 9\,562 \text{ €}$	9 562 €
CETA du Pays d'Aubagne Président : M. Denis BON Mairie d'Aubagne Boulevard Jean Jaurès 13400 – AUBAGNE TAG – 000434	6 000 €	$2\,812 + (2 \times 1\,350) = 5\,512 \text{ €}$	5 512 €
CETA de Châteaurenard Président : M. Jean-Luc TRON 655, chemin San Remo 13160 – CHATEAURENARD TAG – 000390	5 000 €	$2\,812 + (1 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	4 162 €

Nom de la structure	Subvention de fonctionnement général sollicitée en 2016	Calcul de la subvention	Montant de la subvention de fonctionnement général proposé
CETA des Maraîchers du Soleil Président : M. Régis GINOUX Quartier Belly 13870 – ROGNONAS TAG – 000420	7 000 €	$2\,812 + (1 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	4 162 €
CETA des Maraîchers d'Eyragues Président : M. Jean MEGUIN 7, chemin Notre-Dame 13630 – EYRAGUES TAG – 000497	6 000 €	$2\,812 + (1 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	4 162 €
CETA de Saint-Martin-de-Crau Président : M. Gilles BELENGUIER Bâtiment commercial « Le Trident » Rue Faraman 13310 – SAINT-MARTIN-DE-CRAU TAG – 000377	6 000 €	$2\,812 + (1 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	4 162 €
CETA de Berre l'Etang Président : M. Jean-Yves ROCHE Coopérative agricole des Gravons 4533, voie Jean-Pierre Lyon 13130 – BERRE L'ETANG TAG – 000454	5 000 €	$2\,812 + (1 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	4 162 €
Association Terroir de Crau Président : M. Patrice VULPIAN Provence Pêches Quartier les Patis 13450 – GRANS TAG – 000425	2 700 €	2 812 €	2 700 € conformément à la demande
CETA Sainte-Anne Président : M. Michel ARMENICO B.P. 9 – Le Grand Pont 13640 – LA ROQUE D'ANTHERON TAG – 000421	16 000 €	$2\,812 + (2 \times 1\,350) = 4\,162 \text{ €}$	5 512 €
Association AGRIBIO 13 Président : M. Jean-Jacques REBUFFAT Chez M. Vincent LIBOUREL 2505, route d'Avignon 13630 – EYRAGUES TAG – 000502	3 487 €	$2\,812 \text{ €} + (0,5 \times 1\,350) =$	3 487 €
TOTAL	75 638 €		47 583 €

INCIDENCE FINANCIERE

N° programme	N° opération	Libellé	Imputation	N° A.P.	Engagement CP
10021	A créer	Actions d'animation (fonctionnement)	65-928-6574	Hors AP	47 583 €

PROPOSITION

Au vu des éléments qui précèdent, je vous invite, mes chers collègues, à vous prononcer sur ce rapport et à prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL